

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel SUD

Titre du mandat

Demande de suppression des places de parc (bleues) dans la Ruelle Bellevaux

Mandant-e-s

Les habitant.e.s de l'immeuble sis Rue du Pommier 9 : Geneviève et Richard Calame, Françoise et Jean-Luc Déchery, Flaminia Bridy. A titre consultatif : Le Pommier – Théâtre et Centre Culturel Neuchâtelois, représenté par Yan Walther, Directeur.

Commentaires

D'un commun accord, les habitants de l'immeuble sis à la rue du Pommier 9, ainsi que Le Pommier – Théâtre et Centre Culturel Neuchâtelois, présentent le mandat ci-dessous. Le Pommier soutient activement la présente démarche même si en tant que Personne morale, il ne peut déposer de mandat citoyen.

Date et lieu

Neuchâtel, le 4 septembre 2024

Résumé du mandat, explications

CONTEXTE

La ruelle Bellevaux relie la Rue du Pommier à la Place du Coq d'Inde. La circulation n'y est légalement autorisée que pour les riverains, comme dans la rue du Pommier. La ruelle est extrêmement pentue (entre 10 et 15%), et étroite, d'autant que la moitié de la rue est utilisée par des places de parc bleues. Concrètement : il n'est pas possible pour un piéton de marcher à côté d'une voiture qui descend la ruelle. Il n'y a que deux entrées dans cette rue : celle du théâtre, Le Pommier, et celle de l'atelier de ce dernier.

PROBLEMATIQUE

- Cette ruelle est beaucoup utilisée et par de nombreux automobilistes qui cherchent des places de parc, en majorité de non-riverains et il n'y a à notre connaissance que très peu de contrôles de police dans ce sens ;
- L'étroitesse de la ruelle et sa pente importante font qu'il est très difficile de s'y parquer. On entend à longueur de journée des automobilistes qui font bruyamment monter leur moteur dans les tours en essayant de se parquer ; en outre, il y a souvent de la tôle froissée, et les murs de l'immeuble sont fréquemment endommagés par des voitures qui s'y frottent ;
- La faible visibilité pour les automobilistes en raison de la forte pente met régulièrement en danger les nombreux piétons, dont des enfants, qui l'empruntent, que ce soit pour se rendre au théâtre ou pour aller ou revenir du Château par exemple. Récemment, une dame âgée s'est gravement blessée à la tête : apeurée par une voiture qui arrivait trop vite dans la ruelle, elle a tenté de se mettre à l'abri entre deux voitures parkées pour laisser passer la voiture qui descendait, elle a glissé et s'est ouvert le crâne. Les spectateurs et spectatrices du théâtre (il y a souvent un attroupement avant et après les spectacles, y compris lors de représentations scolaires), sont fréquemment mis en danger par des automobilistes qui arrivent trop vite et manquent de visibilité. Idem pour les employé.e.s du théâtre qui sortent de l'atelier : il n'y a aucune visibilité ni distance de sécurité.

PROPOSITION DE SOLUTION

Pour toutes ces raisons (danger pour les piétons dû à l'étroitesse de la rue, nuisances sonores, endommagement du bâtiment), les habitants de la Rue du Pommier 9 proposent de supprimer dans les meilleurs délais les quelques places de parc de la ruelle Bellevaux. Les conséquences attendues de cette action qui va dans le sens d'améliorer la qualité de vie dans le centre-ville de Neuchâtel sont les suivantes :

- Nette amélioration de la sécurité des piétons puisqu'il y aura désormais la place pour croiser une voiture ;
- Diminution de la circulation dans la ruelle Bellevaux puisqu'il y aura moins d'automobilistes non-riverains qui viendront y chercher une place ;
- Plus d'endommagement de la façade de l'immeuble de la Rue du Pommier 9 (bâtiment classé).

Annexe(s) éventuelle(s)

Photographies de la ruelle et des dégâts au bâtiment

















